

Procès-verbal N°13 de la Commission des Compétitions Seniors

Réunion du :	Jeudi 20 Novembre 2025
À :	14h00
Présidence :	M. Jean Pierre RIEU
Présents :	Mme Cendrine MENUJER, Mr Bernard PERIS, Mr Patrick AURILLON, Mr Pierre Jean JULIAN
Absent(s) :	

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@occitanie.fr.)
Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le district.
A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable.
(Cf. ART 17.1 du règlement intérieur du District).

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

APPROBATION DES PROCES VERBAUX

La Commission approuve le PV N°12 de la réunion du Jeudi 13 Novembre 2025.

COUPE ANDRÉ GRANIER SAISON 2025/2026

Organisation générale de la coupe André Granier :

- ✓ 40 Équipes engagées en 2025/2026
- ✓ 4 D1 - 11 D2 – 20 D3 – 5 D4
- ✓ La Coupe André Granier est ouverte aux clubs disputant une compétition Senior du District Gard Lozère (Art 4 du règlement de la Coupe André Granier).
- ✓ Cette coupe est ouverte sur engagement aux équipes premières éliminées lors du tour préliminaire et des 1/32^{ème} finale de la Coupe Gard Lozère afin d'effectuer un cadrage (Art 5.1 du règlement de la Coupe A. Granier).
- ✓ Seules ces équipes en tant que tel peuvent participer à la suite de la Coupe A. Granier.
- ✓ Les rencontres se dérouleront sur le terrain du premier nommé sauf si plus d'une division les séparent, la rencontre est alors inversée (Art 5. 1/c du règlement de la Coupe André Granier).
- ✓ **En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire, départage par une épreuve de 5 tirs au but minimum (Art 6.2 du règlement de la Coupe André Granier).**

Premier tour : Le 04 Janvier 2026 disputé par les équipes (engagées) éliminées du tour de cadrage de la Coupe Gard Lozère.

Deuxième tour : Le 01 Février 2026 disputé par les vainqueurs du premier tour et les clubs éliminés (engagés) des 1/32^{ème} finale de la Coupe Gard Lozère (cadrage pour arriver à 16 clubs).

- ✓ Ces rencontres se dérouleront le **Dimanche 04 Janvier 2026 à 14h30.**

Le tirage au sort intégral et non géographique du Premier tour sera effectué :
Le Jeudi 11 Décembre 2025 au siège du District Gard Lozère.

CHAMPIONNAT - REPROGRAMMATIONS



Les rencontres suivantes non jouées pour causes d'arrêt municipal ou de terrain impraticable sont reprogrammées le 21/12/2025.

Dépt 2 Poule A

F.C VAUVERT 2 (D2) / F.C. LANGLADE 1 (D2)

Dépt 2 Poule B

A.S. ST CHRISTOL LEZ ALES 1 (D2) / LE GRAU DU ROI 2 (D2)
O. ST HILAIRE LA JASSE 1 (D2) / E.S THÉZIER 1 (D2)

Dépt 3 Poule A

A.S BAGARD 1 (D3) / C.A. BESSÈGEOIS 2 (D3)
ASC CHAMBORIGAUD 1 (D3) / F.C SALINDRES 1 (D3)

Dépt 3 Poule B

U.S. PUJOLAISE 1 (D3) / F.C CHUSCLAN LAUDUN 2 (D3)
F.C MEJANNES 1 (D3) / LM/STA SEDISUD 1 (D3)

Dépt 3 Poule C

O. ST HILAIRE LA JASSE 2 (D3) / F.C MOUSSAC 2 (D3)

Dépt 3 Poule D

E.S. 3 MOULINS 1 (D3) / A.S. BEAUVOISIN 1 (D3)
F.C LANGLADE 2 (D3) / O.C BELLEGARDE 1 (D3)

Dépt 4 Poule A

F.C SALINDRES 2 (D4) / F.C. VATAN 2 (D4)
S.A ST HIPPOCRATE 2 (D4) / A.S. ST CHRISTOL LEZ ALES 2 (D4)

Dépt 4 Poule B

U.S VALLABREGUES 1 (D4) / S.C MANDUEL 2 (D4)

COUPE GARD LOZÈRE – REPROGRAMMATION - CADRAGE

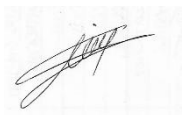
Les rencontres suivantes non jouées pour causes d'arrêt municipal **sont reprogrammées le 21/12/2025** :

E.F. VÉZENOBRES CRUV 1 (D2) / U.S. GARONS 1 (D2)
G.C GALLICIAN 1 (D4) / A.S. DE CAISSARGUES 1 (D2)
F.C PAYS UZES 1 (D4) / NIMES EST FUTSAL 1 (D4)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Mr Jean Pierre Rieu



La Secrétaire

Mme Cendrine MENUDIER

